

CHINE

**La libération de Rebiya Kadeer est
bienvenue, mais le moment choisi n'est pas
dénué d'arrière-pensées**

Index AI : ASA 17/010/2005

ÉFAI

Jeudi 17 mars 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International accueille favorablement la libération de Rebiya Kadeer pour raison de santé, tout en notant avec scepticisme le moment choisi par les autorités pour cette libération. Le même jour, les États-Unis ont annoncé qu'ils ne présenteront pas de résolution sur la Chine lors de la session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies actuellement en cours. D'autre part, Condoleeza Rice, la secrétaire d'État américaine, doit se rendre prochainement en Chine, ce qui donne l'impression qu'une fois de plus le gouvernement chinois se sert des prisonniers politiques comme monnaie d'échange.

Rebiya Kadeer, célèbre femme d'affaires ouïghoure de la province du Xinjiang (nord-ouest de la Chine) n'aurait jamais dû être emprisonnée. En 2000, elle a été arrêtée, jugée et condamnée à huit ans de prison pour avoir « dévoilé des secrets d'État » en envoyant des coupures de journaux à son mari aux États-Unis.

« Nous craignons que la libération de Rebiya Kadeer ne soit citée comme preuve de l'amélioration de la situation des droits humains au moment où l'Union européenne discute de la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine. Cet embargo a été instauré en réponse aux violations des droits humains qui ont eu lieu lors de la répression des manifestations pour la démocratie en 1989 », a déclaré Catherine Baber, directrice adjointe du programme Asie d'Amnesty International. « La libération de Rebiya Kadeer ne modifie ni la législation ni les méthodes des autorités chinoises qui ont l'habitude d'arrêter et d'emprisonner les personnes qui exercent pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, d'association, ainsi que leurs autres droits humains fondamentaux. »

D'autres prisonniers d'opinion ouïghours restent derrière les barreaux. Abdulghani Memetemin a été condamné à neuf ans de prison en 2002 pour avoir « dévoilé des secrets

d'État ». Il avait transmis à l'étranger des informations sur les violations des droits humains des Ouïghours dans le Xinjiang. C'est précisément le type d'information qui doit arriver à la connaissance de la Commission des droits de l'homme et des autres instances de discussion. Tohti Tunyaz a été condamné à onze ans de prison en 1999 sur plusieurs chefs d'accusation, notamment celui d'« incitation au séparatisme », car il serait l'auteur d'un livre sur l'histoire ouïghoure. Ces deux prisonniers d'opinion seront encore sous les verrous lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008. Amnesty International demande leur libération immédiate et sans condition.

« Dans le monde entier, les membres d'Amnesty International se félicitent de la libération de Rebiya Kadeer », a encore déclaré Catherine Baber. « Sa libération va les encourager à poursuivre leurs efforts visant à obtenir la libération d'autres prisonniers d'opinion dans la région et une modification de la législation qui a permis leur emprisonnement. »

Les autorités chinoises ont reconnu et célébré le succès de Rebiya Kadeer dans les affaires, ce qui lui a valu une place de représentante officielle de la Chine lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995. Par la suite, elle est devenue membre d'un organe consultatif lié à l'Assemblée populaire nationale, mais n'a pu se représenter à ce poste en 1998, car elle n'avait pas condamné les activités « séparatistes » de son mari aux États-Unis. Elle a été arrêtée en août 1999, alors qu'elle s'apprêtait à rencontrer une délégation du Service de recherche du Congrès américain qui se trouvait en Chine à ce moment là, ceci sous le prétexte qu'elle était en possession d'une liste de dix personnes « suspectées de connexion avec des activités séparatistes ».

La libération de Rebiya Kadeer intervient environ dix-huit mois avant qu'elle n'ait accompli la totalité de sa peine. Elle serait actuellement dans un avion vers les États-Unis pour rejoindre sa famille et être soignée. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>